



## NOUVEAU MONDE GRAPHITE

Choisir l'avenir, transporter l'innovation

**Titre de la rencontre :** Rencontre du Comité d'accompagnement du projet de mine de graphite

### COMPTE-RENDU

<b>DATE ET HEURE</b>	27 novembre 2019 à 17h30
<b>LIEU</b>	Nouveau Monde Graphite, 331, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints
<b>PERSONNES PRÉSENTES</b>	<p><b>Étaient présents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Robert Papineau - Administrateur, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière</li><li>• Céline Racine - Citoyenne de Saint-Michel-des-Saints</li><li>• Julien Charrette – Administrateur, Bassin versant Saint-Maurice</li><li>• France Chapdelaine – Directrice Générale, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie.</li><li>• Pierre Allard - Citoyen de Saint-Zénon</li><li>• Réjean Gouin - Maire, Municipalité de Saint-Michel-des-Saints</li><li>• Andrée Anctil - Co-propriétaire, Hôtel le Central</li><li>• Frédéric Gauthier - Directeur environnement et développement durable, Nouveau Monde Graphite</li><li>• Isabelle Levasseur – Responsable des relations à la communauté, Nouveau Monde Graphite</li><li>• Julie Paquet, Directrice des communications, Nouveau Monde Graphite</li></ul> <p><b>Étaient absents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Félix Nadeau-Rochon – Directeur par intérim du service d'aménagement, MRC de Matawinie</li><li>• Julie Martin – Directrice générale, Municipalité de Saint-Zénon</li><li>• Valérie Pichot – Directrice, Service de développement local et régional de Matawinie</li><li>• Pierre Boucher - Représentant, Conseil de la Nation Atikamekw</li><li>• Glen Dubé – Élu, conseil de bande, Manawan</li></ul>
<b>ORDRE DU JOUR</b>	
15h00 : Visite du site minier	
1- Mot de bienvenue	
2- Présentation et adoption de l'ordre du jour de la rencontre	
3- Adoption et suivi du compte-rendu du 17 septembre 2019	
4- Avancement du projet NMG et échanges avec les membres par Frédéric Gauthier	
5- Informations et échanges avec les membres sur les audiences du BAPE	
6- Membre poste citoyen de SMDS	
7- Mandat firme Norda Stelo	
8- Divers <ul style="list-style-type: none"><li>• Vidéo</li></ul>	
9- Prochaine date de rencontre et sujets	
10- Évaluation et conclusion	

## **1. Ouverture de la rencontre**

La rencontre débute à 17h30. Madame Levasseur souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Le quorum est confirmé. Un tour de table est réalisé afin de permettre à monsieur Robert Papineau, nouveau représentant du CREL et madame Julie Paquet de NMG de faire connaissance avec les membres du comité. Il est proposé aux membres du comité de rédiger une lettre de remerciement à Mme Riberdy pour son implication au sein du comité d'accompagnement. Adopté à l'unanimité.

Il est à noter qu'une visite du site du projet minier a eu lieu à 15h00 avec deux membres du Bassin Versant St-Maurice et du CREL.

## **2. Présentation de l'ordre du jour.**

Il est proposé par Pierre Allard et secondé par Céline Racine d'adopter le projet d'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

## **3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 17 septembre 2019 du comité d'accompagnement.**

Il est proposé par Céline Racine et secondé par Julien Charette d'adopter le compte-rendu de la rencontre du 17 septembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

### **Suivi du compte-rendu du 17 septembre 2019.**

Considérant que les points nécessitant un suivi se retrouvent à l'ordre du jour, il est proposé aux membres de les traiter à même l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

## **4. Avancement du projet NMG et échanges avec les membres par Frédéric Gauthier**

Monsieur Gauthier présente les étapes réalisées et à venir pour la réalisation du projet de NMG.

### **Faits saillants :**

#### Évaluation environnementale

- Réception du Ministère des demandes d'informations et de la série de questions (120) à répondre le 8 juillet 2019;
- Dépôt des réponses par NMG au Ministère, fin septembre;
- Réception du ministère d'une demande d'engagement (13 éléments), 15 novembre 2019;
- Dépôt de la lettre d'engagement par NMG, 25 novembre 2019;
- BAPE : Janvier 2019 (la date n'est toujours pas confirmée).

**Q :** Qu'est-ce qu'une lettre d'engagement?

**R :** Une lettre d'engagement est un document qui est adressé au promoteur afin que ce dernier s'engage sur des éléments spécifiques en lien avec l'EIES et la série de questions qui lui ont été soumis par le Ministère.

À la suite du dépôt de la lettre d'engagement, le MELCC sera en mesure de remettre un avis de recevabilité. C'est à ce moment que le Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques mandatera le BAPE pour tenir des audiences publiques.

#### Plan d'intégration au territoire

Éléments retenus à la suite des travaux du comité :

- Sentiers vélos et pédestres;
- Observatoire;
- Centre de valorisation du graphite;
- Aménagement du quartier Nouveau Monde;
- Etc.

Étapes franchies:

- Réalisation d'un plan directeur des sentiers de vélo et pédestre par Sentiers Boréals
- Réalisation d'un plan directeur du Parc par Rousseau Lefebvre (en cours).

Prochaines étapes:

- Création d'un OBNL.

**Q :** Quelle est la distance entre les bâtiments de la mine et le lac aux Pierres?

**R :** Dépendamment d'où on se situe, plus ou moins 150 mètres séparent les infrastructures minières du lac aux Pierres.

#### Projet de la ligne électrique 120 KV

- La ligne 120 Kv vise à alimenter en électricité les infrastructures de la future mine de graphite, car la disponibilité en électricité à SMDS est insuffisante pour les besoins que nécessitera l'exploitation de la mine;
- On parle ici d'une ligne reliée par des poteaux de bois ayant une hauteur de 25 mètres et d'une emprise au sol de 40 mètres qui serait alimenté par le poste Provost à Saint-Zénon;
- NMG sera le maître d'œuvre de cette ligne, mais la cèdera à Hydro-Québec une fois complétée;
- Longueur du tracé : entre 11 et 16 km dépendamment du corridor choisi;
- Une ligne électrique temporaire à partir du Domaine Lagrange sera active durant la période de construction du projet commercial afin d'éviter l'utilisation de génératrices.

## Mise à jour du projet de démonstration

- L'usine de démonstration de produits à valeur ajoutée (micronisation et la sphéronisation) sera située juste à côté de l'usine de démonstration localisée à l'intérieur de l'ancienne usine LP;
- Une demande de modification de certificat a été demandée pour procéder à la micronisation et la sphéronisation (projet démonstration - SMDS);
- La micronisation et la sphéronisation seront réalisées de manière mécanique. Aucun produit chimique et aucune utilisation d'eau ne sont prévus afin d'assurer ces deux étapes. Quatre (4) dépoussiéreur interne sera en place afin de diminuer l'émission de poussière à l'intérieur de l'usine;
- La purification sera réalisée à Bécancour pour le projet démonstration et commercial compte tenu qu'elle nécessite l'utilisation de produit chimique.

**Q :** Considérant que la micronisation et la sphéronisation seront réalisées de manière mécanique, pourquoi ces étapes ne peuvent être réalisées à SMDS ou du moins dans Lanaudière?

**R :** La rentabilité du projet en phase commerciale notamment au niveau des coûts de transports, en ajoutant des étapes de transport entre différents sites.

### Optimisation de l'usine de démonstration

- Les campagnes de transport seront plus fréquentes et seront réalisées en fonction des besoins d'approvisionnement de l'usine de démonstration afin d'optimiser le traitement du minerai;
- Mise en place de 2 réservoirs d'eau afin d'augmenter le temps de repos et assurer la dégradation des produits réactifs avant le retour en début de circuit.

## 5. Les audiences du BAPE– Informations et échanges

Les audiences du [BAPE](#) sont une étape charnière dans un processus de développement d'un projet minier. Ce processus se veut un exercice démocratique où la population et les organisations sont invitées à s'informer du projet et à émettre leur avis. La durée du processus peut atteindre jusqu'à quatre (4) mois à partir du début des audiences. Présentation des étapes du BAPE en cinq (5) temps.

1. Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques **mandate le BAPE d'analyser notre projet** ; des dates d'audiences publiques sont annoncées;
2. Des **rencontres préparatoires** ont lieu avec la commission d'enquête pour préparer tous les intervenants (notre équipe NMG, nos consultants, les personnes-ressources du gouvernement);
3. Des **audiences publiques** se tiennent dans la communauté. Nouveau Monde présente son projet et ensuite les commissaires, le public et les représentants d'organismes posent des questions. Les audiences peuvent s'étaler sur plusieurs jours, jusqu'à ce qu'on ait répondu à toutes les questions;
4. Trois semaines plus tard, le public et les représentants d'organismes viennent **déposer un mémoire et/ou présenter leur point de vue** lors de séances publiques;

5. La commission d'enquête examine tout le projet à la lumière des réponses aux questions et des opinions recueillies. Elle rédige son **rapport qui est ensuite déposé au ministre**.

#### Préparation en vue du BAPE

##### Objectifs:

- Permettre à la population de se renseigner sur l'évolution du projet et les étapes du BAPE;
- Assurer la participation des communautés.

##### Les outils mis à disposition pour les citoyens:

- L'ÉIES est disponible au bureau pour consultation;
- Le registre des évaluations environnementales sur le site du MELCC, [http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no\\_dossier=3211-16-019](http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-16-019)
- Un feuillet d'information présentant le projet Matawinie;
- Page web regroupant les informations du BAPE, [www.nouveau monde.ca/matawinie](http://www.nouveau monde.ca/matawinie)
- Mise à jour régulière de la page Facebook de NMG.

#### **6. Poste citoyen SMDS:**

Afin de combler le poste citoyen laissé vacant par Louis-David Coutu, Mme Levasseur présente la candidature de M. Jacques Sénécal qui a contacté cette dernière lors de la parution de l'avis de recherche dans l'infolettre d'octobre dernier. Après discussion, les membres conviennent de convier M. Sénécal à la prochaine rencontre du comité d'accompagnement.

#### **7. Mandat firme Norda Stelo**

Mme Chapdelaine rappelle aux membres les activités et les livrables de la firme Norda Stelo, firme retenue pour analyser l'étude d'impact environnemental et social déposée au Ministère dans cadre du projet Matawinie. La firme a débuté les travaux d'analyse.

Après discussion, il est convenu par les membres de créer un comité de travail dont le mandat consisterait à assurer le suivi des travaux de l'analyse de l'EIES de NMG par la firme Norda -Stelo. Le comité de travail serait composé de mesdames France Chapdelaine, Valérie Pichot et messieurs Julien Charrette et Félix Nadeau-Rochon. Valérie Pichot et Félix Nadeau-Rochon étant absent de la rencontre seront contactés par Mme Chapdelaine afin de valider leur participation au comité.

Sur résolution, il est proposé par Réjean Gouin et secondé par Robert Papineau de procéder à la création du comité de travail et de mandater les membres du ci-haut mentionnés pour assurer le suivi des travaux de la firme Norda Stelo. Adopté à l'unanimité.

**RÉS : 20191127-01**

## **8. Divers**

### Capsule vidéo « Faites partie du changement avec nous ! »

Cette capsule vidéo réalisée en collaboration avec les citoyens et commerçants de Saint-Michel-des-Saints se veut un clin d'œil aux bâtisseurs du développement économique et social de la municipalité à travers les années. La capsule vidéo n'étant pas encore en ligne au moment de la rencontre, un lien internet sera acheminé par courriel aux membres du comité.

## **9. Prochaine date de rencontre et sujets**

Considérant que la période des audiences publiques du BAPE sera possiblement en janvier, il est convenu avec les membres que la prochaine rencontre du comité sera tenue en février. Un sondage doodle sera acheminé aux membres à cet effet. Un retour sur le BAPE fera partie des discussions.

## **10. Évaluation et conclusion**

Très belle rencontre, toujours agréable, Merci.

Prise de note : Isabelle Levasseur